

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 4

**Artikel:** 27 mars 2010 : cérémonie de passage à la réserve du gr art 41  
**Autor:** Ducrest, Laurent  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-514444>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Cérémonie à proximité du château de Morges. Le commandant a la parole.

## Artillerie

### 27 mars 2010 : Cérémonie de passage à la réserve du gr art 41

**Lt col EMG Laurent Ducrest**

Cdt gr art 41

Malgré une météo incertaine, le public est venu nombreux nous rencontrer à cette journée portes ouvertes. Au nom de l'ensemble du groupe d'artillerie 41, je tiens à remercier chaleureusement toutes ces personnes de leur présence. A l'heure où notre armée traverse une période difficile, une assistance aussi prestigieuse et nombreuse constitue pour les citoyens soldats que nous sommes tous, un signe d'intérêt et de soutien. Au-delà d'une fête marquant le passage à la réserve de ce groupe, cette manifestation est également l'occasion pour notre corps de troupe de montrer au public le fonctionnement d'un des éléments les moins connus de notre armée.

En effet, alors que les troupes d'aide en cas de catastrophe ainsi que les formations engagées pour l'appui aux autorités civiles bénéficient d'une exposition maximale, l'artillerie est souvent cantonnée aux casernes et aux places de tirs à l'écart des centres urbains. Cette journée aura permis aux habitants de cette région de découvrir notre arme et, pour les plus jeunes membres du public, pourquoi pas, aura peut-être aussi suscité des vocations !

Ce samedi 27 mars représente pour nous l'aboutissement d'un très important travail de préparation et sa réussite est pour chacun d'entre nous un grand motif de satisfaction. Il nous tenait à cœur de montrer ce groupe sous son meilleur jour. C'est fait !

Alors que nous sortons de deux semaines intensives de cours et d'un exercice d'engagement qui nous a menés pendant 2 jours dans les villages de La Côte, nous avons su trouver l'énergie nécessaire à réussir cette journée. Ce soir, chaque soldat pourra rentrer chez lui avec le sentiment du devoir accompli, fier d'avoir pu faire la démonstration de notre savoir faire, fier d'être artilleur !

Le groupe d'artillerie 41 effectue cette année son dernier cours d'active. Dès le 1er janvier 2011, après 86 années d'existence, une mobilisation générale pendant la seconde guerre mondiale et 40 ans de guerre froide, il passera en effet à la réserve, non sans avoir fait tonner ses canons une dernière fois lundi prochain. Certains de ses membres

seront affectés ailleurs alors que les autres passeront, eux aussi, à la réserve. Ne subsisteront alors du 41 que les souvenirs, et surtout les bons souvenirs, puisque les moins bons s'estompent toujours au fil du temps. Demeureront également la camaraderie, ainsi que les liens tissés entre militaires de tous grades, de tous milieux et de tous horizons, preuve que l'armée constitue encore un ciment indispensable à la cohésion de la Suisse.

C'est ici le lieu de relever que l'excellente image que le 41 a su donner aujourd'hui n'a été rendue possible que par le cumul des efforts consentis tout au long de son histoire. Je tiens donc à remercier de leur travail tous les anciens membres de notre groupe, travail dont nous récoltons aujourd'hui les fruits. Tout particulièrement, j'exprime ma gratitude aux anciens commandants pour m'avoir transmis un corps de troupe de cette qualité.

La journée d'aujourd'hui fait figure de point d'orgue de notre cours 2010, mais elle est aussi le point final de notre histoire. Le groupe 41 disparaît mais l'artillerie suisse demeure. Quelle que soit la forme que prendra l'armée ces prochaines années, elle devra pouvoir compter sur

Morges: défilé du gr art 41 sur la Grand' Rue.





Dernière prise d'armes pour le gr art 41, qui part à la réserve; la troupe, elle, sera incorporée en grande partie au gr art 1.

l'appui du feu de l'artillerie, l'arme décisive depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'aux conflits actuels.

Le monde est en équilibre instable et nul ne sait ce que les prochaines décennies nous réservent. Les inégalités entre les diverses parties du monde ainsi que la problématique de la maîtrise des ressources naturelles font qu'il serait dangereux pour notre pays de se passer d'une force défensive crédible.

Nous avons eu la chance de servir pendant une période de paix et de stabilité. J'espère que la prochaine génération aura aussi cette chance mais, s'il ne devait pas en être ainsi, il faut qu'elle ait à disposition un instrument de défense à même protéger notre population.

Les menaces actuelles sont connues, celles de demain le sont partiellement, mais celles d'après-demain ne le sont pas du tout. Personne ou presque personne n'avait su prédire les événements du 11 septembre 2001, personne aujourd'hui ne peut nous dire dans quelle situation se trouvera la Suisse dans 10, 15 ou 20 ans. L'histoire n'est malheureusement pas qu'une succession de tableaux idylliques. Parfois, lorsqu'elle s'emballe, elle entraîne dans son sillage un concert de haines et de dévastations. Restons donc vigilants, demeurons préparés et surtout soyons conscients de la chance que nous avons de vivre en paix dans ce beau pays !

L.D.

## Agenda

### **Violence et droit international**

L'Institut International de droit humanitaire, qui célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire cette année, organise conjointement avec le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) du jeudi 9 au samedi 11 septembre 2010 à San Remo, sa 33e Table Ronde annuelle sur la violence globale («Global Violence: Consequences and Responses»).

Cette Table Ronde sera articulée en trois sessions plénières :

- Les formes contemporaines de violence armée : droit international humanitaire et droit de l'homme à la croisée des chemins;
- La privation de liberté dans les conflits armés et dans les autres situations de violence;
- Les garanties individuelles en détention.

Les participants seront des experts militaires, juridiques et humanitaires de Gouvernements, d'organisations internationales (Nations Unies, Union Européenne, OTAN, CICR), des universitaires et des humanitaires.

Les intéressés pourront trouver le programme complet et le formulaire d'inscription sur le site de l'Institut de San Remo : [www.iihl.org](http://www.iihl.org) ([sanremo@iihl.org](mailto:sanremo@iihl.org))